



Menace de renvoi d'enfant d'une crèche privée

Par **missjoh**, le **05/01/2010** à **17:50**

Bonjour,

J'ai inscrit ma fille de 2 ans et demi dans une crèche privée, dans un premier temps j'ai signée un contrat qui dit que ma fille sera présente à la crèche du lundi au vendredi de la semaine et cela jusqu'à la fin de l'année, maintenant ils exigent de moi de signer un nouveau contrat disant que ma fille sera accepté qu'un jour sur deux dans la semaines et ils choisissent les jours à ma place sous prétexte que ma fille les fatiguent (mot pour mot) et de me débrouiller pour trouver quelqu'un d'autre pour garder ma fille les autres jours de la semaine, si je refuse de signer ce nouveau contrat ils excluraient ma fille définitivement de la crèche. je suis déclaré mère célibataire, je perçois les aides de la CAF et je commence une formation dans la semaine.

Ma question est: ont-ils le droit? Et que me conseiller vous? Je vous prie de me répondre le plus vite que possible.

Merci.